



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Septembre 2015 – N° 31

VOTRE MAIRIE VOUS INFORME

Mot de la Mairie



Les gardiens du temple

Daniel Fabbi, Bernard Taschini et moi-même tenons à remercier encore une fois tous les électeurs qui nous ont fait confiance. Nous nous efforcerons d'être à la hauteur des attentes de tous les habitants de Bellevue.

Lors de mes premiers contacts avec la mairie, une évidence, le rôle capital que tient le personnel communal. C'est lui qui garantit le transfert des connaissances et la continuité des procédures. C'est lui qui fait le lien entre les générations d'élus. Les Conseillers administratifs passent, l'administration et le personnel communal restent.

Je profite de la tribune que m'offre ce journal pour remercier l'ensemble du personnel pour sa patience, son aptitude à s'adapter à de nouvelles personnes, de nouvelles sensibilités et de nouveaux modes de fonctionnement. J'apprécie la bienveillance de chacun avec toujours comme préoccupation centrale le bien-être du citoyen belleviste. Des phrases entendues à la mairie : « nous aimons faire plaisir aux habitants », « nous aimons notre travail parce qu'il est au service des gens », « l'administration communale est une grande famille ».

Toutes ces personnes sont l'âme de la commune et les gardiens du temple. Ils méritent pour une fois aussi, une place sur l'avant-scène communale.

Au carrefour de l'actualité brûlante des fusions de communes à Genève, il m'apparaît essentiel de souligner la valeur de cette administration communale de proximité. C'est un confort important que nous devons absolument préserver.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne reprise et un excellent automne.

Jean-Daniel VIRET,
Conseiller administratif





CÉRÉMONIE DE PASSATION DU 2 JUIN 2015

Comme il est de coutume chaque année, une petite cérémonie s'est déroulée pour la passation de la fonction de Maire et pour le départ du Président du Conseil municipal. Cette année, la transition d'une législature à une autre, a été un peu spéciale. En effet, 6 conseillères et conseillers municipaux qui ne continueront pas leur mandat ont été remerciés par le Maire 2015-2016,



Valérie CARRILLO-GRAF part du Conseil municipal au bout de 20 ans.

M. Marcel BEAUVERD (Maire sortant) et Mme Catherine DUPASQUIER (Conseillère administrative sortante) ont eux aussi été chaleureusement remerciés par M. le Maire après 8 ans de collaboration ensemble au sein de cet Exécutif.



Ce dernier n'a pas manqué de souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux Conseillers administratifs, MM. Bernard TASCHINI et Jean-Daniel VIRET (qui était également président sortant du Conseil municipal). Enfin, tous les conseillers municipaux réélus ou nouvellement élus n'ont pas été oubliés. En quelques chiffres, il y a 7 femmes (37%) et 12 hommes, de 23 à 70 ans (moyenne à 47 ans).



Le Nouvel Exécutif est composé de MM. Bernard TASCHINI, Daniel FABBI et Jean-Daniel VIRET (de gauche à droite).

Enfin, la cérémonie était également l'occasion d'accueillir et de fêter les nouveaux naturalisés de l'année écoulée. Cette année, de nombreuses personnes s'étaient déplacées à cette occasion et les autorités les en remercient.

RÉPARTITION DES DICASTÈRES SUITE AUX ÉLECTIONS 2015

Le Conseil administratif a prêté serment le vendredi 29 mai en la cathédrale Saint-Pierre et lors de sa première réunion s'est réparti les tâches comme suit :

Daniel FABBI, Maire 2015-2016:



- Administration communale
- Patrimoine communal
- Juridique
- Ressources humaines
- Etat Civil
- Locations de salles
- Travaux publics
- Bâtiments
- Cimetière
- Parcs et promenades

Jean-Daniel VIRET, Maire 2016-2017:



- Social
- Ecole et parascolaire
- Petite enfance
- Naturalisations
- Aînés et jeunesse
- Mobilité
- Urbanisme, aménag. du territoire
- Développement durable
- Gestion des déchets
- Environnement

Bernard TASCHINI, Maire 2017-2018:



- Finances
- Informatique
- Manifestations
- Culture
- Associations communales
- Sport
- Sécurité, police
- Pompiers, sauvetage
- Ports et plages

Le dicastère de la communication est de compétence commune.



SÉANCE D'ASSERMENTATION DU 2 JUIN 2015

Après l'assermentation des Conseillers municipaux par le doyen d'âge, M. Marcel BEAUVERD, l'élection du bureau du Conseil municipal pour l'année 2015-2016 a eu lieu et ont été élues par acclamation : Mme Mylène SCHOPFER SANDOZ en tant que Présidente, Mme Anne-Catherine HURNY en tant que Vice-présidente et Mme Sonia GATTI en tant que membre.



Mylène SCHOPFER SANDOZ



Anne-Catherine HURNY



Sonia GATTI

Les commissions au sein du Conseil municipal ont ensuite été déterminées comme suit :

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
Réclamations	Daniel FABBI (PLR)	Bernard TASCHINI (PLR)	Jean-François RUCHET (PLR)	Marc-André BASCHY (PLR)	Grégoire MÉTAYER (PLR) Edward DOMMEN (BDA) Sandra BRANCO SCHNEIDER (PDC)
Finances & administration	Bernard TASCHINI (PLR) + Daniel FABBI (PLR)	Daniel FABBI (PLR)	Frédéric LUYET (PLR)	Dominique ANKLIN (BDA)	Laurent BIEDERMANN (PLR) Jean-Jacques CARTIER (PLR) Grégoire MÉTAYER (PLR) Yvette CLIVAZ-BEETSCHEN (BDA) Yair KESTIN (BDA) Sonia GATTI (PDC)
Sociale	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Daniel FABBI (PLR)	Gérald RÜEGSEGGER (BDA)	Delphine SCHIAVO-ABEL (PLR)	Laurence CHONG (PLR) Marco PAIS (PLR) Grégoire MÉTAYER (PLR) Marilyne TOZAR (BDA) Fabrice MALACRIDA (BDA) Sonia GATTI (PDC)
Bâtiments & travaux publics	Daniel FABBI (PLR)	Bernard TASCHINI (PLR)	Marc-André BASCHY (PLR)	Yair KESTIN (BDA)	Mylène SCHOPFER-SANDOZ (PLR) Marcel BEAUVERD (PLR) Yvette CLIVAZ-BEETSCHEN (BDA) Pablo LAZARO (PDC)
Culture & loisirs	Bernard TASCHINI (PLR)	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Laurent BIEDERMANN (PLR)	Sonia GATTI (PDC)	Delphine SCHIAVO-ABEL (PLR) Laurence CHONG (PLR) Yvette CLIVAZ-BEETSCHEN (BDA) Fabrice MALACRIDA (BDA)
Sécurité	Bernard TASCHINI (PLR)	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Jean-Jacques CARTIER (PLR)	Anne-Catherine HURNY (BDA)	Marco PAIS (PLR) Mylène SCHOPFER-SANDOZ (PLR) Marilyne TOZAR (BDA) Sonia GATTI (PDC)
Aménagement	Jean-Daniel VIRET (PLR) + Daniel FABBI (PLR)	Daniel FABBI (PLR)	Dominique ANKLIN (BDA)	Marcel BEAUVERD (PLR)	Laurent BIEDERMANN (PLR) Jean-Jacques CARTIER (PLR) Marc-André BASCHY (PLR) Gérald RÜEGSEGGER (BDA) Yair KESTIN (BDA) Pablo LAZARO (PDC)



Mme la Présidente du Conseil municipal et M. le Maire ont tous deux prononcé un discours que vous trouverez au complet sur le site internet de la Commune.

L'ordre du jour de la première séance étant déterminée par le Conseil d'Etat et ne pouvant faire l'objet d'une quelconque modification, une autre séance a directement suivi où il a été décidé :

- L'octroi à l'unanimité de la délégation de compétences au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, chiffre 4 de la loi sur l'administration des communes pour la Législature 2015-2020,
- La répartition pour les instances du développement durable et pour les groupements intercommunaux comme suit :

Commission	CA en charge	Suppléant du CA	Présidence	Vice-présidence	Membres
GIC (crèche)	Daniel FABBI (PLR)	Jean-Daniel VIRET (PLR)			Gérald RÜEGSEGGER (BDA) Delphine SCHIAVO-ABEL (PLR)
GIVB (vigne blanche)	Bernard TASCHINI (PLR)	Jean-Daniel VIRET (PLR)			Marco PAIS (PLR) Marilyne TOZAR (BDA) Adriana LOPES DUPUIS (PDC)
GICORD (compostage)	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Daniel FABBI (PLR)			Michel FAVRE (PDC)
GLRD (législatifs)					Président(e) du CM Dominique ANKLIN (BDA)
Comité de pilotage DD	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Bernard TASCHINI (PLR)	Fabrice MALACRIDA (BDA)	Frédéric LUYET (PLR)	Pablo LAZARO (PDC)
Groupe DD	Jean-Daniel VIRET (PLR)	Bernard TASCHINI (PLR)	Fabrice MALACRIDA (BDA)	Frédéric LUYET (PLR)	Laurence CHONG (PLR) Marc-André BASCHY (PLR) Grégoire MÉTAYER (PLR) Anne-Catherine HURNY (BDA) Yair KESTIN (BDA) Dominique ANKLIN (BDA) Pablo LAZARO (PDC)

VISITE DE L'AÉROPORT

Le 15 juin, une délégation de 13 élus et de 3 employés communaux s'est rendue à l'aéroport sur invitation de sa direction. Après une visite guidée du tarmac et de la caserne, le Directeur général et deux autres membres de la

direction ont présenté l'aéroport en quelques mots et ont répondu aux nombreuses questions. La soirée fût très enrichissante autant pour les représentants de l'aéroport que pour ceux de Bellevue.



En ce début de législature et en ces temps d'expectatives sur le développement futur de l'aéroport et les conséquences directes et indirectes sur ses communes limitrophes, le contact ainsi noué ne peut s'avérer que bénéfique.



LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT



Le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport du groupe de travail sur les punaises de lit constitué le 25 juin 2014.

En effet, bien que sans danger pour la santé car ne transmettant pas de maladies et ne résultant pas directement de l'état de salubrité d'un logement, les punaises de lit sont pourtant une nuisance à la fois sanitaire, sociale et économique. Leur présence génère un réel inconfort (stress, insomnies, isolement social) ainsi que des dépenses importantes. L'ampleur grandissante du problème (5000 cas traités depuis début 2014 à Genève), l'inquiétude de la population et les conséquences économiques et sociales de la prolifération, en font un sujet public et un objet de préoccupation collective.

Le groupe de travail conclut que la lutte contre les punaises de lit à Genève doit être considérée à long terme, car il n'existe pas de solution efficace et immédiate pour contrer cette nuisance. Il propose que l'Etat mette à disposition une information à la population afin de diffuser les bonnes pratiques pour assurer une prise en charge efficace lors d'une infestation. Un site Internet a ainsi été créé : <http://www.ge.ch/punaises-de-lit>. Il contient divers documents, soit des dépliants d'information et des fiches pratiques, ainsi qu'une affiche pour les halls d'immeubles et des informations destinées aux professionnel-le-s.

De plus, la Commune de Bellevue est munie de sacs permettant d'isoler les éléments de literie infectés et d'autocollants (voir pdf ci-dessous) et ainsi signaler les sacs dont le contenu est infecté. Adressez-vous à la réception pour en recevoir.



Pour toute information complémentaire :
Pr Jacques-André Romand, médecin cantonal, DEAS,
022 546 50 04 <http://www.ge.ch/punaises-de-lit>

Texte tiré du point de presse du Conseil d'Etat du 17 juin 2015

JOURNÉE SANS VOITURE

Lorsque la crise de Suez force plusieurs pays à prendre des mesures drastiques pour économiser du carburant, le Conseil fédéral décrète que le 18 novembre 1956 est un « dimanche sans voitures ». Pendant ce temps, on jouait tranquillement à la pétanque à Bellevue sur la route Suisse...



Par cette petite anecdote, la mairie souhaite vous rappeler que le mardi 22 septembre 2015 est la journée mondiale sans voitures.

Source: Images et Evénements Genevois, 1946-1990, Editions Slatkine

APICULTURE À BELLEVUE – PROTÉGEONS LES ABEILLES

La problématique de l'alimentation humaine passe en grande partie par celle des abeilles. Ces dernières sont menacées. Grand pollinisateur, l'abeille contribue à la survie des espèces végétales depuis des millions d'années. 40 % des plantes cultivées (fruits, légumes, oléagineux...) sont pollinisées par les abeilles. Sur Terre depuis 80 millions d'année, les abeilles sont les meilleurs véhicules des grains de pollen, elles en transportent jusqu'à 500 000 en un seul trajet. Il faut les protéger. Source : www.consoglobe.com



La mairie vous propose d'en apprendre un peu plus sur l'apiculture dans ses deux vitrines d'exposition. Le miel n'est pas la seule matière première que les abeilles produisent. Quels sont les outils de l'apiculteur ? Savez-vous où il y a des ruches à Bellevue ? Venez découvrir tout cela et bien d'autres choses dans notre petite exposition temporaire jusqu'à la fin de l'année.

Pour plus d'informations :
Société genevoise d'apiculture : www.abeilles-de-geneve.ch/
Société romande d'apiculture : www.abeilles.ch/



PLANTES FIGURANT SUR LA LISTE NOIRE DES NÉOPHYTES

AILANTE - AILANTHUS ALTISSIMA - FAUX VERNIS DU JAPON OU MONTE AUX CIEUX

Cet arbre est originaire de Chine. Il a été introduit en Europe par le jésuite Chéron d'Incarville vers 1750. Il a fréquemment été utilisé en zone urbaine pour les plantations en alignement, étant donné qu'il supporte la sécheresse, le gel et la pollution atmosphérique. Il engendre des dégâts dans les milieux construits et menace par endroit l'existence de la flore indigène. Cet arbre est capable d'atteindre des hauteurs de 30 m. Il peut grandir de 3 m par année.

Cependant sa durée de vie est courte, il vit rarement plus de 50 ans. C'est une plante dioïque, les fleurs mâles et les fleurs femelles sont sur deux pieds différents. La floraison se situe entre juin et juillet. Les fruits sont ailés torsadés, de 3 à 5 cm de long, passant du vert au rouge-brun en mûrissant. L'ailante est un mauvais voisinage pour les ruchers ; les abeilles butinent leurs fleurs qui communiquent un mauvais goût au miel.



Cette espèce est souvent confondue avec le sumac (*Rhus typhina* L.), autre plante exotique envahissante mais qui a des fleurs verdâtres, des folioles dentées et ne mesure que 5 à 8 m de haut. Elle peut aussi être confondue avec le frêne (*Fraxinus excelsior* L.) qui se distingue cependant par ses bourgeons noirs et ses feuilles paripennées à 12 folioles au maximum.

L'espèce est difficilement contrôlable car elle se répand efficacement par ses rhizomes. Les racines sont capables d'endommager les infrastructures routières en facilitant la colonisation des milieux urbains. L'écorce et les feuilles peuvent provoquer de fortes irritations cutanées, signe d'une allergie à l'ailantine. Les animaux n'en consomment pas à cause des substances amères présentes dans ses feuilles.

Les mesures de lutte sont d'empêcher la dissémination des fruits, arrachage des semis et pâturages des parties terminales. Il faut absolument limiter son extension des stations de l'espèce en ensemençant les terres nues avoisinantes avec des plantes indigènes. Afin d'éviter tout risque de contamination il est fortement déconseillé de mettre les déchets de plantes sur son compost de jardin. A mettre avec les déchets ménagers.



ACTION ASL – RENOUÉE DU JAPON

Depuis 2013, l'Association pour la Sauvegarde du Léman (ASL) a lancé une campagne pour aider les propriétaires au bord du lac Léman, contre la lutte de la Renouée du Japon. **Cette plante est inscrite sur la liste noire des néophytes avec un degré 10 d'urgence sur une échelle de 10 !** En effet, la biodiversité locale est mise en danger par cette espèce très dynamique. Votre collaboration peut s'opérer de différentes manières :

- Soit vous prenez vous-même en charge l'éradication du foyer présent sur votre propriété
- Soit vous autorisez l'ASL à intervenir selon des modalités à convenir.

Voir également le site : www.asleman.org

E-mail : asl@asleman.org ou 022 736 86 20





BORNES

Les bornes-frontières sont les marques tangibles des limites de notre territoire, et il se trouve que Bellevue a 11 bornes sur les 436 qui séparent le canton de Genève du territoire français. Elles ont été installées pour la plupart entre 1816 et 1818.

La fondation Re-Borne (www.re-borne.ch), créée dans le cadre de la célébration du bicentenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération, propose de lever des fonds pour permettre la restauration de ces bornes. La fondation est financée entièrement par des dons et des parrainages. Ainsi les sommes collectées sont investies exclusivement au profit du projet Re-Borne.



Le tracé actuel de la frontière résulte pour l'essentiel de la formation du territoire arrêtée par le second traité de Paris du 20 novembre 1815.

Depuis lors, les bornes « bellevistes » ont subi quelques modifications pour permettre l'aménagement de l'aéroport en application de la Convention du 25 avril 1956 entrée en vigueur le 6 mars 1968. Cinq bornes (entre bf 55 et bf 59) se trouvent sur l'ancien tracé de 1816.

Le guide « Histoire de bornes » propose de partir à la découverte des bornes-frontières du canton de Genève de deux manières : l'une ludique par le biais de la randonnée pédestre, l'autre, plus scientifique, par une présentation complète de l'histoire de ces pierres.

Auteur: Olivier Cavaleri - Editions Slatkine

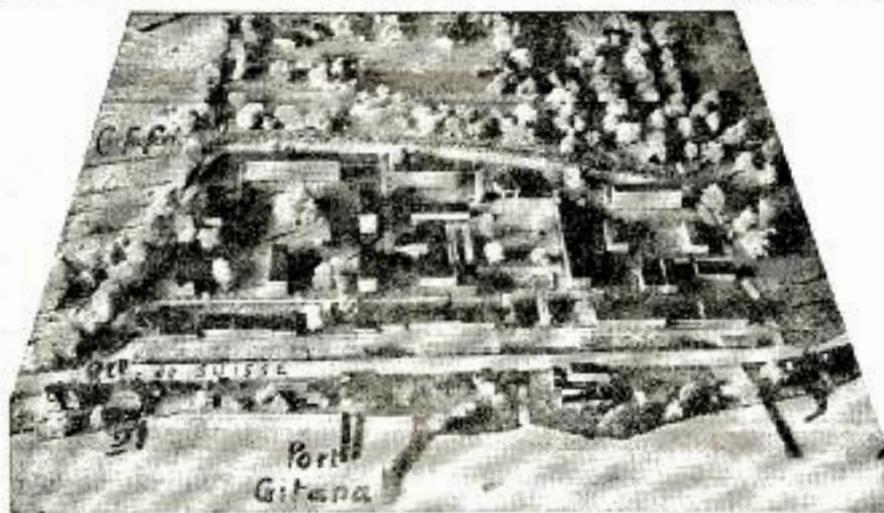
Pour en savoir plus :
Voici le lien sur l'inventaire 2005 des bornes-frontière Genève-Ain :



Une balade entre Collex-Ferney et Bellevue :
http://www.histoiredbornes.ch/images/Tribune_Geneve_08_11_14.pdf

Borne n°	Pierre	Année de pose	Gravure côté Genève	Gravure côté France
52	Granit	1963	S	F
53	Granit	1963	S	F
54	Granit	1963	S	F
55	Granit	1963	S	F
56	Calcaire	1818	G	Lys
57	Calcaire	1818	G	Lys
58	Granit	1963	S	F
59	Granit	1963	S	F
60	Granit	1963	S	F
61	Granit	1963	S	F
62	Granit	1963	S	F





Le plan du village entre le chemin de la Moirasse, à gauche, et la route de Collex, à droite. Les maisons sont les et à l'ouest de cette intersection. En arrière, celle qui est visible est la route de Collex et les bâtiments appartenant à la commune de Bellevue. Les maisons sont les et à l'ouest de cette intersection. En arrière, celle qui est visible est la route de Collex et les bâtiments appartenant à la commune de Bellevue. Les maisons sont les et à l'ouest de cette intersection. En arrière, celle qui est visible est la route de Collex et les bâtiments appartenant à la commune de Bellevue.

La station réceptrice de Colovrex

Sur un rocher d'où la vue est admirable sur les Alpes, notamment le Montblanc et les Alpes Verres, sur les Voirons et le Salève, toute la rive gauche du petit lac et sur tout l'arrière-plan sur le Jura et le Grand-Saconnex, se dresse la station réceptrice de radio de Colovrex. Elle est constituée de deux bâtiments de béton armé, situés à la base d'un rocher de 100 mètres de haut, au-dessus de la route de Colovrex, de l'ancien village de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Dans une page sur l'émission, le 10. Le Réseau du 24 avril dernier, nous avons décrit le travail effectué par cette station réceptrice, qui capte et transmet dans le monde, les transmissions radio de Suisse. A Colovrex, on fait l'émission. Comme il faut beaucoup de terre pour recevoir les messages portés par les ondes qui sont le long de la route de Colovrex, on a construit une station réceptrice de radio de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Les transmissions de la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Les transmissions de la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

La station de Colovrex réceptrice de radio de Suisse, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Le personnel comprend 10 techniciens, dont les chefs des sections de réception et de transmission, MM. Charles Barmann, chef de la section de réception, et M. Pierre Juret, chef de la section de transmission. Les transmissions de la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

CRÉER UN NOUVEAU VILLAGE

Pour mieux en saisir l'importance de la commune, un projet de construction de quelque six cents logements a été étudié par MM. W. Corbi et H. Dubois, architectes, et approuvé par le Conseil municipal de Bellevue. C'est vers la route de Suisse et la voie ferrée, d'une part, et le chemin de la Moirasse et la route de Collex, que se situe la zone d'extension de 150.000 m², qui constitue même une partie de village actuel. Il est prévu de construire une vingtaine de blocs de quatre à six étages d'immeubles, locaux comprenant une salle de conférence, une salle d'attente, la salle de la salle de gymnastique, un terrain, une salle paroissiale et plusieurs magasins.

Quant aux immeubles, les premiers au plan de la commune, un caractère villageois d'un côté, deux étages sur rue de l'autre. Ils seraient bâtis en retrait de la route de Suisse et séparés de celle-ci par un mur servant de route de déviation et de parking. Puis en descendant vers la voie ferrée, les maisons

seraient plus hautes et les derniers seraient six étages sur rue de l'autre. Chaque bloc d'immeubles serait séparé des autres par une zone de verdure comme il se présente dans les villages actuels dans les communes qui se développent.

Il se pose, qui peut être traité dans des questions de détail et de dépenses des travaux de construction et d'entretien, devant l'Assemblée de Conseil d'Etat, et le Grand Conseil vers le développement de son et de ses propres initiatives prises qui seraient examinées par le conseil municipal de Bellevue. Les travaux pourraient être réalisés dans un délai de six mois. La commune de Bellevue voudrait alors la population passer de 650 habitants à 2000. Les travaux seraient réalisés dans un délai de six mois. La commune de Bellevue voudrait alors la population passer de 650 habitants à 2000. Les travaux seraient réalisés dans un délai de six mois. La commune de Bellevue voudrait alors la population passer de 650 habitants à 2000.

Le sort du Carénage de Port-Gitana

En août 1960, toute la population s'assemble autour du projet de la route de Suisse et de la route de Collex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Mais le sort du Carénage de Port-Gitana, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Nos pages sur Bellevue ont été réalisées par Willy CHEVALLEY

présenté. Or, M. Sarr, Guichard, le maire des lieux, selon être, après plusieurs années, en état de santé, il voudrait bien poursuivre son activité, mais il n'est pas en mesure de le faire. Pour être sûr de ses obligations pour maintenir les lieux en état et continuer à Genève un théâtre unique en son genre, il est nécessaire de pouvoir compter sur certaines ressources. M. Guichard a demandé l'autorisation de changer son appareil de production de 7 ans, contre un autre d'un coût de 24 millions de francs. Bellevue d'un côté, comme pendant la période où il a été élu maire, il sollicite auprès de la commune de Genève un prêt de 24 millions de francs. M. Guichard a demandé l'autorisation de changer son appareil de production de 7 ans, contre un autre d'un coût de 24 millions de francs.

1964. Il n'est pas dit que si une telle décision est prise, elle sera prise.

Pour le plaisir de la Banque de Rothschild

Mais au fait, quelle est la Banque de Rothschild, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Record de vitesse

Lorsqu'il est dit que des voitures de course ont été construites par la Banque de Rothschild, on se demande si c'est la Banque de Rothschild, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Les voitures de course ont été construites par la Banque de Rothschild, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

explorateur Stanley et Mares, l'explorateur Stanley et Mares, l'explorateur Stanley et Mares.

En 1961, la Banque de Rothschild, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Le Vengeron

Le Vengeron, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Le nom du Vengeron, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Le nom du Vengeron, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.



La station réceptrice de Colovrex qui pourra bientôt capter les photos prises par satellites artificiels.

pour capter les ondes émises à la station de Colovrex. Ces ondes, qui sont les ondes de la station de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

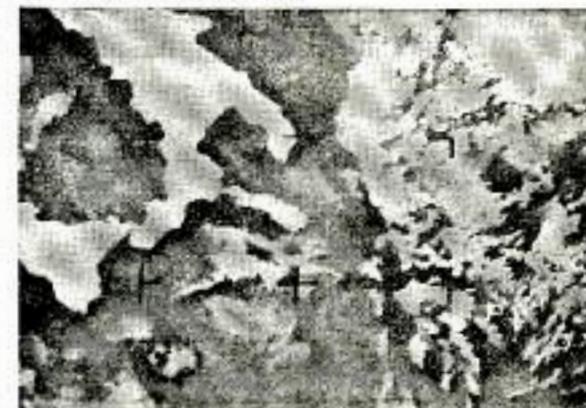
La station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

La station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Les transmissions de la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Pour capter les messages des satellites

Dans le courant de l'été, les transmissions de la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.



Bellevue, station météorologique, a pu être photo à 500 km. de Genève de la Suisse. Cette vue montre les montagnes du Jura et le lac Léman. Les deux points indiqués sont les points Colovrex et la station réceptrice de Colovrex, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

PASSIQUER DE POTERIE

Georges KNECHT

COLOVREX-BELLEVUE (Canton de Genève)

Téléphone 44335 - Compte de chèques post. 32-338

en 1967. Il fut arrêté par une société immobilière, la propriété de la commune de Bellevue, qui se trouve à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex, à l'ouest de la route de Collex.

Le «Gitana» a été fondé par M. Corbi et H. Dubois, architectes, et approuvé par le Conseil municipal de Bellevue. C'est vers la route de Suisse et la voie ferrée, d'une part, et le chemin de la Moirasse et la route de Collex, que se situe la zone d'extension de 150.000 m², qui constitue même une partie de village actuel. Il est prévu de construire une vingtaine de blocs de quatre à six étages d'immeubles, locaux comprenant une salle de conférence, une salle d'attente, la salle de la salle de gymnastique, un terrain, une salle paroissiale et plusieurs magasins.

Garage du Lac S.A., Bellevue

Agent: ALFA ROMEO

FIAT

Service: ASTON-MARTIN

Siège: BP

421, route de Genève - Téléphone (022) 447 90



Le chemin de la Mogeonne mentionné est l'actuel chemin des Mollies et la route de Collex à cet endroit est l'actuel chemin de la Printanière. Ici, une vue aérienne de 2012 (Google Earth). Aujourd'hui, les immeubles de la Tuilière ont été terminés et la crèche et le parascolaire ont été construits.

Les bisons ont remplacé les antennes

C'est en 1990 que Laurent Girardet concrétise son idée d'élever des bisons, c'était il y a 25 ans déjà !

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans cette aventure ?

En 1981, j'ai repris la ferme familiale avec mon frère Pierre-Alain. La famille tient une ferme à Colovrex depuis mon grand-père. Il s'agissait d'une exploitation classique de type genevoise avec vigne, cultures et bétail laitier. N'ayant pas la passion de l'élevage laitier je me suis donc tourné vers un élevage extensif : « le bison des plaines »

Il supporte bien toutes les températures et adore le vent. La reproduction et les mises bas se font naturellement sans interventions. Il vit en plein-air tout au long de l'année, pâture pendant la belle saison et se nourrit de foin pendant l'hiver. Comme c'est un bovin sauvage, il est abattu au parc sans stress ni transport. Cet élevage, c'est aussi toute une philosophie qui se cache derrière le respect de l'animal et du consommateur. La filière entre producteur et consommateur est très courte. Enfin, il y a aussi un aspect touristique indéniable.



Ca fait depuis bien longtemps que j'avais l'idée d'importer des bisons, depuis un stage en Alberta en 1976. Suite à ce voyage, j'ai vu un reportage sur un élevage de bisons aux Etats-Unis (Dakota du Sud - Rapid City), je me suis dit que c'était réalisable.

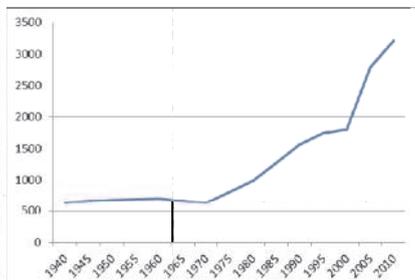
Où en est le cheptel ?

Au départ, il a fallu importer 10 bisons du Canada très vite suivis de 30 autres des Etats-Unis. Aujourd'hui, le cheptel se compose de 50 mères, 2 à 3 reproducteurs, pour un total de 120 à 150 animaux. C'est le premier élevage de Suisse et il est à l'origine des onze autres du pays. Une association faîtière des éleveurs de bisons a été montée. Avec Boncourt et Avenches, ce sont les trois exploitations les plus grandes de Suisse.



A Colovrex, les bisons qui pâturent constituent le troupeau de base (reproduction) d'environ 50 mères et 2 à 3 mâles reproducteurs et à Bossy, ce sont ceux destinés à la boucherie. Interview complète et album photo sur www.mairie-bellevue.ch.

DÉMOGRAPHIE



Bien que le projet présenté dans l'article de 1965 ne se soit pas réalisé, le centre du village auquel Bellevue aspirait existe désormais. De 2000 à 2011, la commune a connu la plus forte augmentation (en proportion) de sa population de toutes les communes suisses (plus de 75%). En 1965, le contexte était bien différent puisque Bellevue connaissait au contraire un exode !

La fin du carénage de Port-Gitana

Samuel Guichard, qui a aussi été conseiller municipal de 1951 à 1965, a fait rayonner la réputation de son établissement au-delà des frontières. De nombreuses personnalités y sont passées - notamment de la variété française - tels que Richard Anthony, Jean-Luc Godard, Claude Chabrol, Sacha Distel, Jeanne Moreau, Guy Béart, Le Corbusier, Gilbert Bécaud, Louis de Funès, etc.

Nos pages sur Bellevue ont été réalisées par la Mairie

Le livre d'or est bien un des seuls témoins de cette époque car la faillite, menée manu militari, intervient au milieu des années 70 et la maison, considérée comme trop délabrée, fût détruite par l'Etat. La Commune avait alors eu l'opportunité de la racheter mais la priorité de construire le centre scolaire suite à la construction de

quartiers de villas, l'état des finances communales et l'ampleur du chantier ont été les éléments déterminant pour que la commune refuse cette proposition. La parcelle sera tout de même achetée par la Commune en 2009 permettant ainsi la planification d'aménagements de loisirs (buvette, plage pataugeoire, esplanade).

L'épopée des bateaux Gitana

Si les bateaux Gitana I et II étaient des bateaux d'eau douce, depuis lors, la lignée Gitana ne s'est pas éteinte et la famille de Rothschild continue à l'entretenir, mais en mer. A ce jour, nous en sommes au Gitana 13 (parfois renommé au gré des sponsors et des courses).

Records

Gitana 13 est un maxicatamaran qui a battu plusieurs records majeurs. Parmi les illustres navigateurs qui l'ont barré, citons Loïck Peyron et Ellen MacArthur.

La renaturation des cours d'eau

C'est à la fin des années 90 que l'Etat de Genève lance une grande politique de renaturation des cours d'eau en commençant par la Seymaz.

A Bellevue, comme partout ailleurs, alors qu'on préférerait dompter les cours d'eau en les canalisant et pire, en les enfouissant et en les considérant comme des égouts, les mentalités commencèrent à changer. Bellevue n'a ni fleuve, ni rivière, mais des nants (terme suisse romand) ou ruisseaux : Le Vengeron et son affluent Le Gobé (appelé sur Collex-Bossy et en France voisine Le Marquet) et le nant des Limites. Le lit des Limites comme celui du Gobé sont parfois dépourvus d'eau pendant les périodes très sèches de l'année. Ils ont tous deux subis des aménagements de renaturation et de valorisation de leurs abords notamment par des sentiers de promenade et devraient en subir encore à l'avenir.

La poterie Knecht

a fermé ses portes en 1982 après 136 ans d'existence. Dernière poterie artisanale du canton de Genève, on y fabriquait des poteries pour la cuisine, le jardin, pour les amateurs ou les professionnels au-delà des frontières de la cuvette genevoise.

Son dernier employé est parti en retraite à l'âge de 76 ans.

Le garage du lac

existe toujours. La partie station-service a été séparée du garage dans les années 90.



CHEMIN DES CHÂNATS

La commune de Bellevue et le service de renaturation des cours d'eau de l'Etat de Genève vous informent que des travaux au niveau du voûtage du ruisseau du Gobé se déroulent de juillet à octobre 2015. L'accès à ces travaux se fait par le chemin des Chânats.

Il est prévu de construire un chemin le long de l'autoroute qui permettra un accès facilité au cours d'eau pour son entretien. En effet, lors des crues, de nombreuses branches sont charriées par la rivière et s'accumulent sur l'actuelle grille posée devant le voûtage.



Accumulation des embâcles à l'entrée du voûtage

L'évacuation de ces matériaux est problématique et la situation engendre des risques de stabilité de l'ouvrage et des berges. Afin d'améliorer la situation, un dispositif nommé « peigne anti-embâcle » sera construit et des travaux de stabilisation des berges érodées seront entrepris.



Peigne anti-embâcle réalisé en 2014 sur le ruisseau du Vengeron

De plus, le chemin créé pourra également être emprunté par les piétons et cyclistes. La Commune prévoit dans une deuxième phase de le relier à la passerelle des Clys.

LE RUISSEAU DU MARQUET

Depuis trois ans, les pelles mécaniques s'affairent sur le ruisseau du Marquet autour de Vireloup. Ce chantier, mené et financé par la Direction Générale de l'Eau de l'Etat de Genève, en collaboration étroite avec les communes de Collex-Bossy et Bellevue, a pour but premier de protéger les habitations de Vireloup et Crest d'El contre les inondations. Les crues exceptionnelles de l'Arve et du Foron survenues début mai démontrent qu'il est essentiel de prévoir et prévenir ces événements. Dans le cas du Marquet, une première étape a consisté à construire trois bassins de rétention des eaux sur les affluents en amont, deux situés en France et le troisième au lieu-dit de la Fenièrre sur la commune de Collex-Bossy.

Les travaux de remise à ciel ouvert du ruisseau constituent la deuxième et dernière étape de sécurisation du secteur. Le chantier a connu de nombreuses péripéties, dues principalement à la mauvaise qualité des talus situés en bordure de la route de Vireloup. Malgré des mesures prises en cours de chantier, comme la pose de rangées d'enrochements en pied de talus et la purge de zones instables, une partie du talus créé fin 2014 a glissé début 2015. L'Etat de Genève a donc pris les mesures nécessaires pour les stabiliser durablement par un système d'ancrage.

L'ensemble de ce projet, situé entièrement sur des terrains privés, n'a été possible que grâce à la collaboration et la confiance des propriétaires fonciers, des exploitants agricoles et des riverains. A l'avenir, le lit et les berges du nouveau cours d'eau seront la propriété des communes qui en assureront l'entretien.

Le nouveau chemin pédestre bordant le Marquet est d'ores et déjà ouvert à la population qui est invitée à découvrir ces travaux et observer le développement de la végétation riveraine.

Pour tout renseignement : Mme Marianne Gfeller, service de renaturation des cours d'eau, DGEau, 022 546 74 53.



ABRIS PC POUR REQUÉRANTS D'ASILE

Depuis plusieurs mois mais plus particulièrement depuis le début de l'été, l'aide aux migrants accueille un nombre toujours plus important de requérants d'asile. La conséquence de cet afflux dans le dispositif d'hébergement est la réouverture de plusieurs abris de protection civile (PCi) dont celui de Valavran par l'Hospice général pour une période de 6 mois.

Les abris PCi accueillent des hommes seuls en bonne santé (les familles sont logées dans des centres d'hébergement collectif). L'Hospice général met tout en œuvre pour pouvoir dès que possible les reloger dans des centres d'hébergement collectif. **A Valavran, ce sont 50 places qui sont ouvertes dès la mi-septembre pour des requérants érythréens.**

Les abris PCi sont ouverts 24h/24. Les résidents peuvent y accéder en tout temps. L'Hospice général fournit et gère toute la logistique et l'équipement des lieux: literie, armoires, lave-linge et sèche-linge, fours micro-ondes, préparation des repas par des ateliers de formation de migrants, ligne téléphonique, TV.

En fonction du nombre de résidents, 1 à 2 intendants sociaux de l'Hospice général se trouvent sur place. Ils sont chargés de la gestion quotidienne des lieux (organisation de la vie quotidienne, distribution des repas, nettoyages, lessives etc.) et des mesures d'activités d'utilité communautaires pour assurer la propreté des alentours.

Les équipes de l'Hospice général comprennent également des assistants sociaux en intervention collective qui prennent en charge l'animation et les collaborations avec des partenaires des quartiers et des communes (maisons de quartier, travailleurs sociaux hors murs etc.). Avec l'aide des intendants sociaux et de bénévoles, elles organisent des activités pour les résidents des abris PCi (cours de français, ateliers, animations diverses).

Le suivi médical est assuré par les infirmières du programme santé migrants des HUG.

Une présence est assurée 24h sur 24, 7 jours sur 7, par un ou deux agents de sécurité en fonction du nombre de résidents. Ils assurent les entrées et sorties de l'abri PCi et doivent être attentifs à éviter toute éventuelle nuisance nocturne. **D'entente avec le poste de police, des patrouilles sont organisées régulièrement selon des horaires aléatoires.**

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter:

- l'unité veille et sécurité de l'Hospice général :
tél. 022 420 56 72
- la cellule requérants d'asile (CRA), police cantonale:
tél. 022 427 64 30
- ou le poste de police de Versoix : 022 775 66 99

Article adapté de www.hospicegeneral.ch/actualites-medias/actualites/abris-pc-pour-requerants-dasile.html





SORTIE DES AÎNÉS - 3 JUIN 2015

Départ de Bellevue pour une première halte café-croissant puis direction la petite ville de Bulle afin d'y visiter le musée de la Gruyère. Nous en repartons contents mais une petite faim nous rappelle que le moment est venu de nous restaurer.

En avant direction l'Hôtel Cailler à Charmey. Nous sommes sous le charme, un excellent repas nous attend au cœur d'un écrin de verdure et de calme.

M. le Maire, Daniel Fabbi, ainsi que les deux Conseillers administratifs nouvellement élus MM. Bernard Taschini et Jean-Daniel Viret, nous font le plaisir de nous adresser quelques mots avant de reprendre les cars pour la visite de l'Usine de chocolats Cailler à Broc. Personne n'est insensible devant de telles douceurs. Les papilles des visiteurs se remettent au travail !

Mais un arrêt surprise est ajouté à la grande balade de ce jour. Revenir de la Gruyère sans avoir ajouté à son panier, du fromage, de la crème double et des meringues, serait un crime de « lèse-majesté »! Aussitôt dit aussitôt fait, nous nous arrêtons brièvement dans une boutique fleurant bon la région. La boucle est bouclée, nous voici à nouveau dans nos trois cars pour revenir fatigués mais heureux de tous ces souvenirs engrangés.

A l'année prochaine et bel automne à tous !

REMISES DE PRIX AUX ÉTUDIANTS

Chaque année la commune de Bellevue récompense les élèves ayant passé brillamment leurs examens de maturité avec une moyenne générale égale ou supérieure à 5.

Parmi les élèves bellevistes répartis dans les écoles du canton, seule une élève du collège Sismondi répondait aux critères définis, Mlle Clara Warriner, que nous félicitons chaleureusement.

Nous lui souhaitons plein succès dans son avenir professionnel.

RENTRÉE SCOLAIRE

En ce lundi 24 août 2015, les écoliers de Bellevue ont repris le chemin de l'école sous la pluie.

Petites larmes pour certains ou grandes retrouvailles pour d'autres, c'est la rentrée !

Ils sont 297 à rejoindre leur classe et retrouver leur enseignante ou enseignant qui sera leur guide durant toute l'année scolaire.



Cette année est marquée par l'arrivée d'un nouveau directeur d'établissement, M. Herbert Binggeli, qui était auparavant directeur de l'établissement De-Chateaubriand/Zürich, aux Pâquis. A ses côtés, 20 enseignants généralistes titulaires de classe et 4 enseignants spécialisés (éducation physique, arts visuels, rythmique, musique).

Bonne rentrée à tous !

TROC DE BELLEVUE
Samedi 10 octobre 2015 de 9h à 12h
Salle communale de Bellevue

- **Vendredi 09.10.15** de 15h30 à 19h00 – **Réception des articles**
- **Samedi 10.10.15** de 13h15 à 13h45 – **Retrait & remboursement**

INSCRIPTIONS (Attribution des Numéros de Vendeurs)
Virginie Polla, Tél. 078 639 39 28 lundi, mardi, jeudi de 20h à 22h
ape-bellevue@gapp.ch Indiquer nom+ adresse + téléphone / Indiquer si membre de l'APEB.

ARTICLES ACCEPTÉS (La liste n'est pas exhaustive)	ARTICLES REFUSÉS
<ul style="list-style-type: none"> • Tout pour l'enfant • Articles de saison • Vêtements de saison : skis, snowboards, luges, bobs, patins, ... • Chaussures • Vélos • trotinettes • rollers • Articles de bébé • poussettes • sièges auto • Jouets • livres • jeux de société • DVD • CD 	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-vêtements • Chaussettes • Maillots de bain • Pyjamas • Habits pour adultes

☞ **Maximum 40 articles par n° de vendeur**
 ☞ **Tailles acceptées : de 0 à 12 ans,**
 ☞ **Seuls les articles propres, en bon état et non démodés seront mis en vente !**

ETIQUETTES

ATTENTION ! Seuls les articles avec une étiquette en carton conforme au modèle ci-dessous seront acceptés

24
Pantalon, taille 42 (2 ans)
Description de l'article

Prix
8.- fr.
Numéro de vendeur

IMPÉRATIF

- Le numéro de vendeur figure sur les 2 parties de l'étiquette
- Le prix est indiqué en francs entiers
- Les ventes sont anonymes, ne jamais mentionner le nom du vendeur.
- Attacher solidement avec une ficelle à chaque article mis en vente

FRAIS DE PARTICIPATION

- Gratuit pour les membres APEB
- 5.- fr. par n° à payer lors du dépôt
- L'APEB retient 10% sur le montant de la vente de chaque vendeur

ORGANISATION

- Samedi à 12h00: fermeture des portes
- Dès 13h15, les articles non-vendus seront restitués avec le montant de la vente
- Aucun objet ne sera réservé et aucun crédit ne sera accordé.
- L'APEB décline toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol.
- L'APEB se réserve le droit de contrôler les sacs à la sortie.

Pendant le troc, vente de pâtisseries des élèves de Bellevue!

L'Association des Parents d'Elèves de Bellevue



Les jeunes de Bellevue et Genthod, encadrés par l'équipe des Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM) de la FASE, sont de plus en plus présents sur la place publique, occupés à tenir divers stands afin de pourvoir aux besoins des animations qu'ils projettent.

Après une participation très réussie à la fête des 40 ans du cycle des Colombières, en tenant un stand de pâtisseries, les jeunes fréquentant le local de la Vigne blanche à Bellevue se sont attaqués à leur projet suivant, d'animation pure cette fois-ci: l'organisation d'un tournoi FIFA 15 sur playstation 4 et sur écran géant dans la salle polyvalente de Genthod. Après le succès de cet événement et toujours sur terrain gentousien, les jeunes ont tenu un stand de crêpes durant les promotions, fête de clôture de l'année scolaire.

L'ancien ABC Club durant un de leurs spectacles, a également fourni aux jeunes l'occasion de faire une vente de pâtisseries, tout comme la commune de Bellevue lors de Ciné Gitana.

Les différentes occasions de gagner de l'argent décrites ci-dessus ont pour objectif de financer une descente en rafting en septembre et une sortie tobogganing en décembre.

Par ailleurs, lors d'un pique-nique sur le terrain de la Vigne blanche, l'équipe des TSHM, en collaboration avec le GIAP, s'est également occupé à présenter ses activités aux plus jeunes, ceux qui feront bientôt partie du public ciblé par la FAS'e, autrement dit les jeunes dès 12 ans.

L'année scolaire 2015-2016 promet d'être forte en émotions et amusements car bientôt, les jeunes profiteront des bénéfices de leur dur labeur!

Fatma Foudhaily
TSHM
référente sur les communes de Bellevue et Genthod



24^E MARCHE DE L'ESPOIR DIMANCHE 11 OCTOBRE 2015 – DE 11H JUSQU'À 17H30

En 2014, c'était plus de 4500 marcheurs qui sont venus participer à cet événement.

Cette année, l'association Terre des Hommes qui est l'organisatrice de cette manifestation propose de soutenir un projet en faveur de familles et d'enfants défavorisés du Burkina Faso afin de pouvoir faire connaître la situation des enfants travaillant dans les mines d'or, ainsi que les actions entreprises pour assurer leur protection, leur accès à l'éducation et le soutien de leur famille.

Comme chaque année, la commune de Bellevue s'associe à cette initiative en versant pour chaque enfant belleviste inscrit, CHF 1.- par kilomètre parcouru.

La journée sera rythmée par un lâcher de ballons à 11h sur le quai du Mont-Blanc, animations pour enfants, musique, restauration, danses et spécialités culinaires d'Afrique.

Pour vous inscrire il suffit de vous rendre sur le site internet : www.marchedelespoir.ch, ou pour tout renseignement téléphoner au 022 737 36 28.

Venez nombreux les soutenir !



1^{ER} AOÛT 2015



Depuis fort longtemps, la manifestation de notre Fête Nationale à Bellevue a le privilège de passer « entre les gouttes ».

Après une année scolaire intense et riche en émotions, nous allons retrouver notre rythme de croisière. Nous espérons vous amener quelques petites surprises durant les dix prochains mois.

Mais cette année-ci, nous semblions vraiment mal partis. Nuages menaçants, pluie jusqu'à 18h40, très peu de monde. Notre premier feu d'artifice va-t-il pouvoir être tiré? Notre feu de joie est couvert d'une toile.

Voici les horaires de la bibliothèque pour l'année 2015-2016 :

Soudainement, la pluie cesse, la population arrive en masse pour l'apéritif offert par la mairie et tout se déroule dans un timing respecté à la minute. La partie officielle se déroule au son des cors des Alpes et de l'Harmonie de Bellevue-Genthod. Puis, le cortège aux flambeaux des enfants démarre direction Port Gitana pour assister à un feu d'artifice de toute beauté! Enfin le feu de joie s'embrase et les festivités, chorégraphie remarquable des « Black Eagles Line Dance » puis bal populaire avec DJ, viennent terminer cette manifestation en beauté!

Lundi, mardi et jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 et le mercredi matin de 9 h 45 à 11 h 45.

A très bientôt.

Michelle Viret

sant "e" scalade

Communiqué de presse

Rien de bon que les entraînements destinés pour susciter effort et concentration ! C'est le principe sur lequel a été créé l'association sans escalade, programme de promotion de la santé et d'une activité physique régulière, pour inviter toutes celles et tous ceux qui se souhaitent à pratiquer la marche et la course à pied. Avec la participation des physiologistes du sport du Centre Athlétique, vos envies d'activité physique seront assurées dans un paysage bucolique et une ambiance conviviale aux côtés d'experts avertis.



Les entraînements destinés aux débutants ou en reprise d'une activité sportive à la recherche de dynamisme ont été repris pendant des le 2 août jusqu'au 11 octobre. Le lieu de rendez-vous est à 10h00 au Centre Sportif de Vesoy qui se transforme en centre de remise en forme de plein air pour tous. Les débutants sont accueillis et les habitués retrouvent leurs marques. Chacun et chacune, à son rythme, reprend pied à l'effort, que ce soit par la marche ou la course dans un cadre verdoyant et une ambiance décontractée. Les progrès sont rapides et encourageants. Ils redonnent du plaisir à se faire du bien par une activité physique régulière. Les ans sont surpris par leur propre endurance alors que les autres ne se rendent même plus compte des efforts fournis.

Les entraînements dédiés aux seniors se déroulent les jeudis dès le 17 septembre jusqu'au 4 décembre. Le lieu de rassemblement est au Centre Sportif du Clou-du-Monde à 14h30. Durant deux heures, ces entraînements sont une excellente occasion de préserver sa forme mais aussi de faire de nouvelles rencontres.



Les entraînements en commun reprennent place dans l'équipe sportive aux lieux suivants ci-après les 7 dimanches avant la Course, du 18 octobre au 28 novembre ; l'occasion de découvrir ou de redécouvrir des sentiers agréables propices à l'activité de plein air...



Date et heure	Lieu	Rendez-vous
18 octobre, 10h00	Vesoy	Centre sportif de la Bécaudière
25 octobre, 10h00	Vandoeuvres	Parc de la Moine
1 novembre, 10h00	Aire-la-Ville	Centre sportif
8 novembre, 10h00	OMU	Place des Nations
15 novembre, 10h00	Saint-Julien	Stade de la Pagnette
22 novembre, 10h00	Vermier	La Ligron
29 novembre, 10h00	Genève	Promenade des Nations

Vous voulez profiter, nous avons tous à y gagner à faire battre notre cœur un peu plus fort. Les organisateurs et leurs bénévoles bénévoles vous attendent avec impatience à ces séances.

Même si pour certains, la participation à la Course de l'Escalade est une motivation particulière à garder en ligne de mire, ce n'est en aucun cas une obligation. La participation à vos entraînements est gratuite et libre de tout engagement !

Août 2015

Photos de Jennifer Dubois et Anne-Marie, sites de sites



QUELQUES SOUVENIRS DES MANIFESTATIONS QUI ONT EU LIEU CET ÉTÉ À BELLEVUE :



CINÉ GITANA



AGENDA

OCTOBRE 2015

- Samedi 3 :** Stage danse enfants et spectacle, Tiim-Baandi, salle communale et foyer, 8h00-24h00
- Mardi 6 :** Séance du CM, 20h30
- Samedi 10 :** Troc d'automne organisé par l'APEB, salle communale et foyer, 8h30-15h00
- Dimanche 18** Election du Conseil national et du Conseil des Etats
- Lun 19 au ven 23 :** Vacances scolaires d'automne

NOVEMBRE 2015

- Samedi 1^{er} :** Thé dansant, Black Eagle Line Dance, salle communale et foyer, 15h00-21h00
- Mer 4 au dim 8 :** Exposition des Artisans, salle Colovracum
- Dimanche 8** Second tour du Conseil des Etats
- Mardi 10 :** Séance du CM, 20h30
- Jedi 19 :** Ramassage des encombrants
- Samedi 21 :** Soirée Milonga-Tango, club des Bellevistes
- Sam 28 au dim 29 :** Marché de Noël des Artisans, salle communale

DECEMBRE 2015

- CALENDRIER DE L'AVENT organisé par le club des Bellevistes
- Vendredi 11 :** Fête de l'Escalade, salle communale et foyer, dès 19h00
- Mardi 22 :** Fête de Noël, école de Bellevue, 19h00
- Jeu 24 au ven 8 :** Vacances scolaires de Noël et Nouvel An



NUMÉROS D'URGENCE

Urgences médicales, ambulances :	144
Service du Feu :	118
Police :	117
Empoisonnements :	145
Genève-Médecins :	022 754 54 54
Médecins Urgences :	022 322 20 20
SOS Médecins :	022 748 49 50
Urgences de l'Hôpital de la Tour :	022 719 60 00 et 022 719 61 11
Vétérinaires de garde :	0900 83 83 43

NUMÉROS PRATIQUES

Ramoneur officiel pour Bellevue :	
M. Jean-Pierre Bourqui	022 784 29 28
Transvoirie :	022 306 15 15
(questions liées aux déchets)	
GIAP :	079 909 51 34
Crèche :	022 758 06 36
Bibliothèque :	022 959 75 47
Ecole :	022 959 75 40

Pour les associations communales qui souhaiteraient publier des informations, ou les personnes désirant suggérer un article, la diffusion du journal « Votre Mairie vous informe » a lieu en mars, juin, septembre et décembre avec **un délai de reddition des articles au 10 du mois précédent.**

SITES INTERNET POUR LES BELLEVISTES

Le site www.bellevue-beach.ch est à la disposition des Bellevistes; vous pouvez y insérer des petites annonces gratuites, vous informer sur les manifestations à venir, vous renseigner sur les commerces et associations locales.

Toutes les informations que vous souhaitez insérer sont les bienvenues afin que ce site soit le plus consulté possible.

D'autre part, vous pouvez retrouver sur le site www.gazette-bellevue.ch la plupart des articles concernant votre commune qui sont parus dans la tribune Rive-Lac.

Mairie Bellevue

Route de Lausanne 329

CP 44 - 1293 Bellevue

Tél. 022 959 88 20

Fax 022 959 88 21

info@mairie-bellevue.ch

technique@mairie-bellevue.ch

dd@mairie-bellevue.ch

cm@mairie-bellevue.ch

www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception

- Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
- Les mercredis de 9h00 à 13h00
- Les jeudis de 13h30 à 19h00
- Les vendredis: fermé

	Administration communale
	Sécurité
	Culture et loisirs
	Social et jeunesse
	Technique – Bâtiments – Services extérieurs
	Développement durable
	Informations pratiques

Retrouvez ce journal sur notre site internet sous "Publications".



Imprimé sur papier 100% écologique (fabriqué à 60% avec des fibres de vieux papier et à 40% de cellulose) répondant aux normes du Forest Stewardship Council (FSC mixed sources) assurant que les forêts sont gérées selon des principes de développement durable.



MIXTE
Issu de sources
responsables
FSC® C103623